

Concours anglais collège

« The more I say »

Cahier des charges

Présentation du concours

Objectifs du concours

Dans le cadre de la huitième édition de la semaine des langues (du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2023), le ministère lance un concours de production linguistique en anglais, à la fois ludique et vecteur d'excellence, pour encourager une pratique créative et exigeante de cette langue au collège.

Les productions proposées dans le cadre du concours s'inscrivent dans la thématique de cette semaine des langues : « L'important c'est de communiquer ! »

Titre du concours

« The more I say »

Public visé

- Toutes les classes de la 6^e à la 3^e.
- LV1 et LV2 anglais.
- Toute typologie d'établissements et de territoires.
- Tout profil de classes et de dispositifs.

Contenu pédagogique

Production(s) attendue(s)

- Une production orale, écrite ou mixte en anglais en lien avec la thématique annuelle de la semaine des langues.
- Type de support :
 - 2 pages maximum (10 000 signes espaces compris maximum) ;
 - pour les productions audio :
 - 3 minutes maximum ;
 - format MP3.
 - pour les productions vidéo :
 - 3 minutes maximum ;
 - format MP4 ;
 - image au format paysage.
- participation individuelle ou collective.

Modalités de transmission des productions

- Chaque académie envoie les 4 projets sélectionnés via un seul lien [filesender](#) avant la date butoir (vendredi 02 juin 2023) à l'adresse suivante : dgesco.langues@education.gouv.fr. Elle s'assure que le lien reste actif pour une durée de deux mois à compter de sa transmission.

Critères de réussite

- Richesse de la langue et qualité linguistique (5 points).
- Pertinence culturelle / Ancrage culturel (5 points).
- Engagement de l'élève/des élèves : en référence à l'annexe 3 (5 points).
- Originalité de la production en cohérence avec la thématique « L'important c'est de communiquer » (5 points).

Modalités

- Un concours coordonné à l'échelle académique par les référents plan langues vivantes, en lien avec les référents semaine des langues.
- Une sélection de 4 projets par académie tenant compte obligatoirement des deux critères de production (orale et écrite), de la diversité des territoires et de la typologie des établissements. La sélection académique est organisée selon des modalités définies par la rectrice ou le recteur.
- Une transmission à la direction générale de l'enseignement scolaire, qui organise un jury national et sélectionne 4 lauréats nationaux. Le comité de sélection national, avec la participation du collège langues vivantes étrangères du Conseil supérieur des langues, se réunira en fin d'année scolaire 2023, pour une annonce des résultats aux académies avant les vacances scolaires d'été.
- Les prix sont remis lors d'une cérémonie nationale organisée par le ministère avant les vacances scolaires d'été.

Annexe 1

Calendrier

| | Académies | Ministère |
|-----------------------------|--|--|
| Janvier 2023 | | <ul style="list-style-type: none">• Réunion des référents plan langues vivantes et référents semaine des langues. Présentation officielle des modalités du concours. |
| Fin février 2023 | <ul style="list-style-type: none">• Communication en direction des établissements (courrier aux recteurs)• Mise à disposition du cahier des charges et des annexes (calendrier, documents de participation) | |
| Du 27 mars au 01 avril 2023 | <ul style="list-style-type: none">• Édition 2023 de la semaine des langues | |
| Du 3 avril au 02 juin 2023 | <ul style="list-style-type: none">• Sélections des 4 productions• Envoi des 4 productions à la Dgesco par la modalité indiquée | |
| Vendredi 02 juin 2023 | | <ul style="list-style-type: none">• Date butoir de réception de l'ensemble des sélections nationales (4 par académie) |
| Du 05 au 16 juin 2023 | | <ul style="list-style-type: none">• Délibération du comité de sélection national |
| Lundi 19 juin 2023 | | <ul style="list-style-type: none">• Annonce des résultats aux académies |
| Semaine du 26 juin 2023 | | <ul style="list-style-type: none">• Remise des prix au niveau national |

Annexe 2

Document à communiquer avec chacune des productions transmises.

| |
|---|
| CONCOURS ANGLAIS COLLEGE « The more I say » – EDITION 2023 INFORMATIONS CONCERNANT LA PRODUCTION |
|---|

| |
|-------------------------|
| Académie : |
|-------------------------|

Catégorie :

- Production orale production écrite production mixte
 Production collective production individuelle

Classe(s) :

- 6^e 5^e 4^e 3^e
 anglais LV1 anglais LV2
 dispositif spécifique (SEGPA, ULIS, prépa métiers, etc.), à préciser :

Titre de la production :

Informations concernant l'établissement :

Nom complet :

RNE/UAI :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

Information concernant le professeur d'anglais référent :

Nom : Prénom :

Fonction :

Courriel :

Information concernant l'élève / en cas de production individuelle :

Nom : Prénom :

Classe :

Informations concernant la mise en place et le déroulé du projet (genèse, étapes, éléments concernant la mise en œuvre, modalités de travail, etc.)

1 page maximum à joindre, accompagnée [des autorisations d'enregistrement de l'image et de la voix complétées](#) pour chaque participant (élève ou adulte).